

Politique d'éthique des affaires

Contexte

Dans un environnement économique, réglementaire et sociétal en constante transformation, les organisations évoluent dans des contextes d'activité diversifiés. Elles sont exposées à des risques éthiques, juridiques et financiers croissants.

Les attentes des clients, partenaires et autorités en matière de transparence, d'intégrité et de responsabilité sont particulièrement élevées.

Raison d'être

IPEX est un acteur de référence de la gestion documentaire pilotée par l'IT. Nous traitons, personnalisons et envoyons des documents transactionnels et promotionnels via des solutions multicanales papier et numériques. Nous produisons également des étiquettes élaborées pour assurer le suivi des biens utilisés dans la grande distribution.

Chez IPEX, l'éthique, la transparence et la responsabilité sont au cœur de notre manière de travailler. Nous sommes convaincus qu'une entreprise durable repose avant tout sur la confiance, la probité et le respect de ses engagements envers nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires. Agir avec intégrité, c'est garantir la crédibilité et la pérennité de nos activités.

La présente politique d'éthique des affaires constitue un cadre structurant visant à prévenir les risques majeurs, à assurer la cohérence des comportements et à promouvoir une conduite responsable et durable des activités.

Principes généraux et portée de la politique

Les engagements d'IPEX reposent sur sept principes fondamentaux couverts par la présente politique :

- Excellence et intégrité professionnelle

Nous visons l'excellence dans toutes nos actions, tant sur le plan de la qualité de nos services que dans la rigueur de notre conduite professionnelle.

- Protection des intérêts et de la réputation d'IPEX

Nous protégeons les intérêts d'IPEX, en préservant sa réputation bâtie sur la confiance, la transparence et le respect des règles.

- Relations responsables avec les clients et partenaires

Nous respectons et servons nos clients avec intégrité, en assurant un service honnête et fiable. Nous veillons à une communication claire et sincère, tout en garantissant la confidentialité des informations échangées.

- Conformité réglementaire et prévention des risques

Nous respectons scrupuleusement les législations nationales et européennes applicables à nos activités, en particulier celles relatives à la lutte contre la corruption, la fraude, le blanchiment d'argent et la protection des données.

- Tolérance zéro face aux comportements non éthiques

Nos pratiques commerciales reposent sur l'honnêteté, l'équité et le refus total de toute forme de corruption, de malversation ou de manipulation.

- Responsabilité individuelle et collective

Nous attendons de chacun de nos collaborateurs, fournisseurs et partenaires qu'ils agissent avec loyauté et qu'ils contribuent, par leur comportement, à renforcer la culture d'intégrité qui caractérise IPEX.

- Sanction

Le respect de cette politique d'éthique des affaires est une obligation essentielle. Tout manquement constitue une violation pouvant exposer l'entreprise à des risques juridiques, financiers et réputationnels, et peut entraîner des mesures disciplinaires adaptées à la gravité et à la responsabilité de la personne concernée, allant de l'avertissement au licenciement. Les sanctions sont appliquées dans le respect des principes d'équité, de transparence et de respect des droits de chaque personne. Lorsque les faits concernent un fournisseur, un prestataire ou toute autre partie agissant en notre nom, nous pouvons mettre fin à la relation contractuelle. Tout acte constituant une infraction pénale sera signalé aux autorités compétentes.

Pour chacun de ces piliers, IPEX vise à :

- Identifier et évaluer les impacts et risques associés aux activités d'IPEX au moyen d'une analyse de risque ;
- Mettre en œuvre les actions nécessaires pour maîtriser et réduire ces impacts ;
- Définir des objectifs chiffrés et mesurables ;
- Assurer un suivi régulier de l'avancement et des performances ;
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Les modalités de gouvernance, de diffusion et de transparence de cette politique sont les suivantes :

- Une révision annuelle à minima par le Comité de Direction pour tenir compte des évolutions réglementaires et des meilleures pratiques en matière d'éthique des affaires ;
- Un suivi régulier de l'avancement des engagements et des objectifs définis par le Comité de Direction (au minimum 1 fois par an) ;
- Une diffusion interne via notre intranet garantissant l'accès permanent à la version en vigueur et la sensibilisation des collaborateurs ;
- Une communication externe sur demande de toute partie prenante intéressée.
- Les adresses du Data Protection Officer (DPO) — dpo@ipexgroup.com — et du Chief Information Security Officer (CISO) — ciso@ipexgroup.com — sont respectivement mises à disposition pour toute question relative aux données personnelles ou incident RGPD et concernant la sécurité informatique ou incident de sécurité.

La politique s'applique à l'ensemble des sociétés et des collaborateurs d'IPEX : les membres du Comité de Direction, les collaborateurs salariés, les prestataires externes, les travailleurs intérimaires, les étudiants, ainsi que toute personne amenée à intervenir dans les installations d'IPEX ou dans le cadre de ses activités, quels que soient les lieux de travail concernés (bureaux, entrepôts, télétravail, etc.).

Elle s'applique enfin à l'ensemble des activités, processus et opérations d'IPEX.